



Une diminution importante des agences privées au CSSS Jeanne-Mance

Montréal- Le jeudi 24 février 2011 - Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance est heureux d'annoncer que depuis l'an dernier, le recours au personnel provenant d'agences privées a diminué considérablement dans l'établissement. La diminution est particulièrement importante chez les préposés aux bénéficiaires (50 %), les infirmières auxiliaires (35 %), les auxiliaires des services de santé et des services sociaux (35 %) et le personnel de la catégorie des techniciens et des professionnels de la santé (33 %). Même chez les infirmières, où la pénurie de personnel est particulièrement criante, on note une diminution de 8 %. Les résultats sont particulièrement significatifs pour le Centre d'hébergement Jean-De La Lande.

« Ces résultats remarquables ont un impact réel sur la qualité des services, ils assurent notamment la stabilité des équipes et permettent d'assurer un meilleur suivi auprès des usagers des CLSC et des résidents des centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. » a précisé Madame Sylvie Simard, directrice générale de l'établissement.

La réduction du recours au personnel d'agences privées est une priorité pour le CSSS Jeanne-Mance qui en a fait un objectif de son *Plan d'action visant l'attraction-rétention du personnel et l'augmentation de la présence et de la disponibilité au travail*. « Les résultats obtenus, qui dépassent largement l'objectif initial, démontrent que les moyens mis en place portent fruit » a tenu à souligner Madame Simard.

La Direction des ressources humaines a été également proactive et a multiplié les moyens de recrutement au cours de la dernière année. Un programme d'embauche assisté en partenariat avec la CDEC Centre-Sud et qui vise le recrutement de personnes demeurant sur le territoire est aussi en cours. La création de postes attrayants fait également partie des moyens choisis pour attirer et retenir la main-d'œuvre.

« La diminution du recours au personnel d'agences privées de la dernière année est exceptionnelle. En somme, nous préférons compter sur notre personnel, qui a toute la compétence pour assurer la qualité et l'efficacité des services que nous dispensons. » a déclaré Sylvie Simard. La priorité est donc de continuer de faire des efforts pour favoriser l'embauche et la rétention du personnel du CSSS Jeanne-Mance.

Le Centre de santé et de services sociaux est un employeur important de son territoire alors que plus de 2 700 employés y travaillent. Le CSSS Jeanne-Mance regroupe les CLSC des Faubourgs, Plateau-Mont-Royal et Saint-Louis-du-Parc, la Clinique de médecine familiale Notre-Dame ainsi que les centres d'hébergement Armand-Lavergne, Bruchési, du Centre-Ville-de-Montréal, du Manoir-de-l'Âge-d'Or, Émilie-Gamelin, Ernest-Routhier et Jean-De La Lande.

Intéressé par un emploi au CSSS Jeanne-Mance?
Visitez la section « Carrière » du www.csssjeannemance.ca.

- 30 -

Source : Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance
Information : Martine Dubois
Coordonnatrice du Service des communications
514 525-1900, poste 6385